



Projet pédagogique

Février 2021



Multi accueil Bouts d'Ficelles
Rue de la Fontaine Carrelée
36290 Paulnay

0254 38 17 88

multiaccueil@coeurdebrenne.fr

Le projet pédagogique, c'est tout d'abord un travail et une réflexion commune de l'équipe. Celui-ci a pour objectif de veiller :

- à ce que chaque enfant soit accueilli dans le respect de son individualité et de son rythme
- à favoriser l'éveil et le développement de chacun, en fonction de ses besoins et de ses désirs par le biais de différentes activités proposées mais jamais imposées.

Le projet pédagogique permet de coordonner l'intervention de l'ensemble des professionnels de la petite enfance au sein de la structure. Ce que nous avons voulu mettre en avant au sein de ce projet c'est :

Le bien-être du jeune enfant et le savoir-vivre ensemble

OBJECTIFS

Pour faire aboutir ce projet, nous développerons les aspects suivants chez l'enfant :

- Découvrir de nouvelles sensations, développer les capacités motrices
- Favoriser l'autonomie et tout type de communication
- Favoriser la mixité sociale et l'inclusion des enfants porteurs de handicap

COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

Des temps de réunion d'équipe **ou** d'analyse de la pratique sont programmés le soir avec l'ensemble du personnel, après l'accueil des enfants 1 fois par mois environ. Celles-ci permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de les évaluer et d'ajuster les actions menées auprès des enfants, des familles ou des substituts parentaux.

Chaque professionnelle est encouragée à s'inscrire dans un parcours de formation continue pour remettre en question ses pratiques ou acquérir de nouvelles compétences. Une journée pédagogique ou une session de formation en « interne » est programmée chaque année pour l'ensemble de l'équipe. L'ensemble des professionnels du multi accueil peut également participer à une action commune aux autres structures Petite Enfance du territoire selon les disponibilités et le budget disponible.

L'équipe est soumise au devoir de réserve et de neutralité quant aux situations rencontrées. La Directrice assure le travail d'encadrement et est garante du respect du projet éducatif et du projet pédagogique par l'équipe. Le projet d'établissement est amené à évoluer si nécessaire lors de temps de concertation de l'équipe entière.

Sommaire

Présentation

I. L'accueil

- a) L'adaptation
- b) Déroulement d'une journée type

II. L'éveil et le bien-être

- a) L'aménagement de l'espace
- b) Ateliers, activités et sorties
- c) La prise en charge quotidienne de l'enfant

III. Les parents/responsables légaux

- a) La notion de coéducation
- b) La participation des familles

IV. Travail en partenariat et en réseau

V. Accueil des stagiaires

Conclusion

Présentation

La Communauté de Communes Cœur de Brenne, présidée par Monsieur Jean-Louis CAMUS, gère et cofinance le Multi Accueil « *Bouts d’Ficelles* » depuis 2009 avec la volonté de développer l’offre d’accueil de la petite enfance sur le territoire. L’établissement bénéficie du soutien financier de la CAF et de la MSA.

La structure est idéalement située au cœur de la Brenne sur la commune de PAULNAY. Elle bénéficie d’un environnement naturel riche et préservé : Domaine de Bellebouche, réserve naturelle de Chérine et réserve de la Haute touche... L’équipe du multi-accueil s’attache à faire découvrir aux enfants ces différents milieux dans le cadre de la sortie de juin/juillet notamment.

Le multi accueil « *Bouts d’Ficelles* » a actuellement pour mission :

- d’offrir aux familles de son territoire, en activité ou non, des solutions de garde pour leur(s) jeune(s) enfant(s)
- d’apporter un soutien parental aux familles qui pourraient se trouver en difficulté



1. L'accueil

A- L'adaptation

Le premier jour d'accueil est le premier contact avec l'équipe après la visite réalisée avec la responsable de la structure.

L'enfant et son/ses parent(s) sont accueillis par un professionnel dit « référent ».

L'objectif de cette rencontre est de rassurer le(s) parent(s) en lui/leurs expliquant notre mode de fonctionnement tout en lui/leur laissant la possibilité de poser les questions.

Par le biais d'un questionnaire, les habitudes de l'enfant dans le cadre de sa prise en charge quotidienne ainsi que les principes éducatifs des parents sont recueillis. Durant ce temps, l'enfant est invité à découvrir les différents espaces de vie mais peut aussi rester près de son/ses parent(s).

Le professionnel « référent » s'occupera de l'accueil de l'enfant et du parent durant toute la période d'adaptation afin d'établir une relation de confiance suffisante avec ces derniers et favoriser la prise de repère de l'enfant.

L'adaptation est programmée dans la mesure du possible sur une semaine complète avec la personne de référence. Les temps d'accueil augmentent progressivement en fonction des capacités d'adaptation et de séparation de chacun.

Ce protocole d'adaptation est de manière générale appliqué mais sera adapté en fonction des possibilités des familles. Il est certain qu'un accueil en urgence ne laisse pas cette possibilité.

B- Déroulement d'une journée type

- Dès 7h30 : Accueil, transmissions, jeux libres
- Dès 8h30/9h30 : Repos des bébés, jeux libres pour les plus grands
- 9h30/10h15 maxi : Jeux extérieurs sauf si intempérie, plan canicule ou vigilance/alerte météo
- 10h15/11h15 maxi : Activités semi-dirigées ou ateliers en petit groupe puis jeux libres
- 11h30 /12h30 : Déjeuner puis changes/passage au pot, rangement de la salle
- 12h30/13h00 : Temps calme : lectures, comptines
- 13h00/15h30 : Sieste pour tous, réveil échelonné puis jeux libres
- 15h30/16h30 : Goûter puis changes/passage au pot
- 16h30/18h30 : Jeux libres, départs échelonnés : transmissions aux familles

2. L'éveil et le bien-être

A- L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace d'éveil permet à l'enfant d'évoluer de façon autonome. Cela contribue à la construction de sa personnalité.

Les différents espaces de vie sont adaptés à l'âge des enfants présents et évoluent en fonction des besoins. Certains espaces immuables permettent à l'enfant d'avoir ses repères : les dortoirs, les sanitaires, la cuisine...

On a voulu que tous les enfants trouvent leur place et cohabitent le plus harmonieusement possible. Pour autant quelques espaces sont délimités et réservés à certains enfants afin de respecter les besoins spécifiques de chacun : le coin des bébés et le coin des « grands ».

❖ **Le coin des bébés :**

Pour évoluer en toute sécurité, un espace leur est réservé éventuellement délimité par des barrières et des tapis. Cet espace sécurisant leur permet d'évoluer librement dans leurs mouvements. Les enfants qui se déplacent n'y entrent pas. Des jouets sont disposés autour des bébés pour éveiller leur curiosité et leurs sens. Des mobiles encouragent l'observation de l'environnement.

Certains enfants ont du mal à rester allongés, le transat ou le coussin d'allaitement peuvent servir d'intermédiaire en restant vigilant sur l'immobilité imposée à un enfant dans cette position si elle est trop utilisée.

L'adulte n'y est pas présent en permanence, mais il doit être vu pour rassurer par les paroles un enfant inquiet. Cet espace doit être visible de toute la salle.

Nous encourageons les bébés à se « mouvoir en liberté » : nous les laissons libre d'explorer les différentes positions intermédiaires qui les amèneront progressivement vers la position 4 pattes, assise jusqu'à debout.

❖ **Le coin des grands (2ans ½ / 3 ans) :**

Tous les enfants cohabitent quel que soit leur âge dès qu'ils se déplacent. Cet espace réservé aux grands leur permet d'avoir à disposition des jeux, jouets ou livres qui ne peuvent être laissés en permanence parce que dangereux ou trop fragiles pour les plus jeunes. A certaines périodes de l'année, le coin des « grands » devient nécessaire.

Les « grands » y entrent et en sortent de façon autonome. Ils rangent cet espace avec l'aide d'un adulte si besoin et ferment la porte. Aucun jeu ne rentre ni ne sort de cet espace.

❖ **Le « coin » calme :**

Il doit être vu de l'espace des bébés pour que ces derniers puissent profiter des contes et des chansons. A certains moments et au moins une fois par jour, un adulte prend des livres et vient s'y installer. Cette activité est instaurée par l'adulte pour ramener progressivement le calme avant le temps de la sieste

par exemple ou à la demande des enfants. Ce rituel permet également à l'enfant de se repérer dans le temps.

B- Motricité et éveil sensoriel

❖ Au sein de la structure

La motricité

En répétant les exercices, l'enfant se prépare ainsi tout seul aux différentes acquisitions. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins. La motricité « libre » permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

Dès qu'il marche, un enfant a besoin de tester son équilibre. Un aménagement adapté permet de répondre à ce besoin tout en favorisant les interactions entre enfants : la structure toboggan. Cet équipement évite également que les enfants grimpent sur les chaises et les tables. L'espace motricité peut être complété par des installations temporaires et modulables (piscine ou tente à balles, BABY modules, tunnel...).

L'éveil

L'enfant s'éveille par le jeu. Ces deux mots sont indissociables.

Il doit donc trouver dans la structure les jeux nécessaires à son éveil en fonction de son âge et de ses ENVIES.

- Les jeux symboliques permettent à l'enfant d'imiter les adultes, d'avoir des interactions avec ses pairs et d'expérimenter. Le choix du matériel mis à disposition est diversifié et approprié à l'âge des enfants.
- Les activités manuelles semi-dirigées en petit groupe proposée par l'adulte tel que le dessin, la peinture, les gommettes, la pâte à modeler, les jeux d'encastrement et autres favorisent le développement de la motricité fine, de l'expression de soi et de l'estime de soi.

Ces activités ont comme seul but le plaisir éprouvé par l'enfant. Aucune activité n'a de caractère obligatoire. Toutes ont des règles en fonction de l'âge des enfants. Aucune production n'est exigée de l'enfant.

❖ **En extérieur**

Le multi- accueil dispose d'un espace extérieur composé d'une cour équipée d'un sol souple donnant la possibilité de pratiquer chaque jour différents jeux moteurs : porteurs, petits véhicules, tricycles, ballon ainsi qu'un jardin indépendamment clos équipé d'une aire de jeux adaptée au 0/18 mois.

A l'extérieur, les enfants ont plus d'espace : il y a donc davantage d'expériences motrices possibles : courir, sauter, glisser, se balancer etc.... Choses qu'il n'est pas possible de faire à l'intérieur. Mais en dehors de ces atouts moteurs, les sorties en extérieur donnent l'occasion à l'enfant d'ouvrir son esprit à l'environnement, d'observer, écouter, sentir : mettre l'ensemble de ses sens en éveil.

Au printemps, un carré de potager permet la plantation et l'arrosage de fleurs ou de petits légumes. Cette activité permet de susciter l'intérêt et la curiosité de l'enfant.

Ces moments de partage nous permettent également de le sensibiliser au respect et à la découverte de l'environnement.

Des sorties sont organisées chaque année sur l'ensemble du territoire afin de faire découvrir au plus grand nombre la richesse de leur environnement.



❖ **Atelier SNOEZELLEN**

Les avantages de l'approche Snoezelen sont multiples et s'adresse à l'ensemble du public accueilli au multi accueil qu'il soit porteur ou non d'handicap : Apprendre, acquérir de nouvelles sensations, se détendre dans un espace sécurisé avec en permanence la notion du plaisir.

L'approche Snoezelen consiste tout d'abord à rechercher un **état de bien-être**.

Cet outil pédagogique permet également de désamorcer les angoisses du jeune enfant. Cet atelier permet de rendre l'enfant confiant et favorise la communication non verbale ou verbale à travers les jeux sensoriels.

Ce moment sécurisant est propice aux stimulations sensorielles faisant appel aux 5 sens (le toucher, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe) mais aussi au vibratoire, au sens de l'équilibre, au vestibulaire et la position du corps dans l'espace.

L'atelier Snoezelen offre un temps de découverte progressive et qualitative, nécessaire au développement psychomoteur de l'enfant. Animé par un adulte, ce temps privilégié est proposé une fois par semaine à plusieurs binômes d'enfants âgés de 10 semaines à 5 ans selon leur disponibilité et leur envie.

❖ L'atelier MONTESSORI

Les ateliers Montessori sont proposés une fois par semaine en matinée aux enfants âgés de 2 ans et plus. Ces ateliers ont pour but de favoriser l'autonomie de l'enfant et de développer ses capacités motrices.

Cette pédagogie est fondée sur le besoin de l'enfant de s'auto-éduquer en agissant par lui-même comme il a appris à marcher ou à parler, poussé par le besoin et l'envie d'apprendre. Pour répondre à ce besoin, Maria Montessori a conçu du matériel adapté aux enfants, leur permettant d'agir par eux-mêmes, sans se comparer aux autres. Le matériel proposé est concret, progressif, précis, en un seul exemplaire. Chaque enfant pourra le manipuler autant de fois qu'il le voudra, à son rythme.

Lors des ateliers, les enfants décident seuls de leur activité. L'adulte n'intervient pas dans leur choix. Tout le matériel est à la portée de l'enfant, présenté sur un plateau afin qu'il puisse le transporter.

Lorsque le matériel est choisi, l'enfant peut s'installer où bon lui semble et manipuler le matériel autant qu'il le désire. Cette liberté s'arrête dans le souci de respect de la vie du groupe. L'enfant doit ranger le matériel où il l'a trouvé et comme il l'a trouvé, c'est-à-dire **ordonné**.

Ce libre choix permet :

- **la répétition** : l'enfant est libre de faire le travail autant de fois qu'il le souhaite. Cela répond à un besoin de construction. Il expérimente, confirme ses impressions, coordonne ses mouvements, valide ou rejette ses hypothèses. Il s'arrête de travailler quand il a été au bout de ses besoins.
- **la concentration** : la liberté et la répétition montre une forte capacité de concentration. Le matériel devenant de plus en plus complexe, sa concentration évolue.
- **la volonté** : le libre choix permet à l'enfant de suivre son rythme. Quand l'enfant manipule encore et encore le même exercice, il exerce sa volonté. L'activité est initiée par lui et non pas par l'adulte.
- **l'autodiscipline** : Libre d'agir, son seul but est de chercher une activité qui réponde à ses besoins. L'autodiscipline émerge de la concentration et de la liberté et non pas de l'autorité et de la contrainte.

Lors des ateliers, certaines règles sont à respecter :

- les déplacements sont contrôlés
- les actes verbaux se font à voix basse
- on prend un matériel que s'il se trouve à sa place
- on range son matériel
- l'adulte peut aider, les autres enfants aussi, ou on peut se débrouiller seul

(Le matériel est autocorrectif)



❖ Communication gestuelle associée à la parole

Depuis avril 2017, l'équipe d'accueil de la structure se forme de façon continue à la communication gestuelle associée à la parole.

L'objectif est d'incorporer progressivement et naturellement les signes à notre communication afin que les enfants puissent les reproduire par imitation.

Il n'y a aucune obligation à ce que l'enfant signe.

Cet outil de communication consiste à réaliser le signe à chaque fois que le mot clef dans la phrase est prononcé. Il est important d'y associer les expressions du visage, l'intonation de la voix, le positionnement du corps aux mouvements des mains.

Cette pratique est essentiellement appliquée lors des comptines et des histoires ou au cours de certains temps forts de la journée (repas, change...).

Les avantages de la communication gestuelle associée à la parole sont nombreux :

- Réduction du sentiment de frustration et des épisodes de colère
- Apaisement de l'enfant
- Développement de meilleures compétences en communication
- Développement des processus d'apprentissage
- Facilite la transition vers la parole...

❖ L'éveil à la danse

Une fois par semaine environ, des séances d'éveil à la danse sont proposées aux tous petits et ce dès le plus jeune âge : les enfants sont invités à explorer leur motricité spontanée avec le support de la musique et d'objets invitant au mouvement poétique...

C- Les besoins primaires de l'enfant

Le temps des soins occupe une place importante dans la journée de l'enfant. Il convient d'utiliser ce temps pour aider l'enfant à acquérir sécurité et autonomie. Le plaisir éprouvé par l'enfant dans ces activités que sont les repas, la sieste et le change l'aide à connaître et appréhender ses besoins physiques.

Les gestes sont verbalisés à l'enfant pour l'encourager à participer.

• **Les repas**

Le temps des repas est un moment important pour les enfants. Il se veut convivial et adapté aux besoins de chaque enfant. C'est aussi l'occasion pour l'enfant de s'éveiller au goût. Parce que le repas est un moment clef de la journée, une attention toute particulière est portée à l'alimentation des enfants.

En ce qui concerne les repas fournis par la structure, la directrice contribue aux améliorations apportées aux menus élaborés par la diététicienne de la cuisine centrale afin de garantir un équilibre alimentaire et une diversité gustative.

Parce qu'un enfant n'a pas les mêmes besoins nutritionnels, les repas sont servis selon l'âge des enfants.

Mise en place et déroulement du repas :

Les enfants mangent à table si tôt qu'ils sont en capacité de se tenir assis sur une petite chaise et dès qu'ils commencent à savoir utiliser une cuillère.

L'adulte prépare le matériel nécessaire : miroir, gants humides, pichets d'eau, serviettes... Il appelle les enfants chacun leur tour en fonction du plan de table, lui nettoie les mains et lui attache une serviette. L'enfant s'installe à sa place grâce à son marque place avec sa photo. La place de l'enfant a été préalablement définie par l'équipe pour la période de l'année pour autant quelques changements peuvent être effectués par nécessité.

L'enfant consomme les aliments dans l'ordre qu'il préfère. Ils mangent seul dans la mesure de leur capacité, l'utilisation des couverts est encouragée par l'adulte qui apporte son aide aux moins autonomes.

Lorsque l'enfant n'a plus faim, il va chercher un gant après avoir été autorisé à sortir de table. Il se débarbouille le visage et les mains devant le miroir avec l'aide de l'adulte si nécessaire. Il les dépose dans la corbeille à linge sale puis retourne jouer dans la salle principale d'éveil. Il reste sous la surveillance de l'adulte se situant à proximité de la salle.

Instaurer le lavage des mains avant et après le repas, c'est un geste hygiénique de première importance. Il s'agit également d'un rituel qui marque le début et la fin de leur activité.

- ✓ Pour les tous-petits : les biberons sont proposés à la demande, adaptés en fonction des besoins. Ils sont donnés dans les bras de la professionnelle et toujours dans le même espace afin de respecter leurs repères. C'est un moment de relation individuelle particulièrement important en collectivité.
- ✓ Pour l'introduction de la diversité alimentaire, nous ne proposons que des aliments déjà testés par les parents à la maison (nous vous réservons la surprise de la découverte de nouveaux goûts !) ; à votre convenance, nous pouvons proposer le repas dans nos bras.
- ✓ Pour les enfants qui mangent installés dans une chaise haute : Les plateaux repas sont préparés en amont. Ces derniers prennent leurs repas chacun leur tour.

- **Le change**

Après le déjeuner et la collation de 15h30, un adulte invite chaque enfant à se rendre aux sanitaires.

Le change est un moment particulièrement intime où l'adulte se trouve dans une relation individuelle avec l'enfant. L'adulte annonce à l'enfant ce qui va se passer et les gestes qui vont suivre. L'adulte incite gestuellement et verbalement l'enfant à participer. Les enfants dont l'apprentissage de la propreté est en cours ou acquise, peuvent aller sur le pot ou aux toilettes s'ils le souhaitent. Ils sont également encouragés à essayer de se déshabiller/ s'habiller seuls.

- **La sieste**

Les enfants sont couchés en fonction de leur rythme et de leurs besoins en matinée. Un plan est établi pour le dortoir des petits et des grands. Des modifications exceptionnelles peuvent être apportées en cours d'année en fonction de l'évolution de chacun.

Le lit de chaque enfant est un espace de repos et de sommeil. Nous attachons de l'importance à mettre à disposition de l'enfant ses objets transitionnels qui l'aideront à son endormissement (doudous, tétines, musique, turbulette ...).

L'ensemble des enfants se repose en début d'après-midi. Un adulte reste présent durant le temps de l'endormissement dans le dortoir des « grands ».

Au-delà d'une demi-heure et après plusieurs interventions de l'adulte, si un enfant perturbe l'endormissement de ses pairs par ses pleurs, cris ou autre, il pourra être sorti de son lit afin de se reposer au « coin » calme de la salle principale sous la surveillance d'un adulte.

Les deux dortoirs sont sous la vigilance et la surveillance des professionnels présents. Ces derniers procèdent à des rondes régulières et lèvent les enfants au fil des réveils.

Le rythme et les besoins de sommeil de l'enfant sont respectés.

3. Les parents

A- Notion de Co-éducation

Les parents sont responsables de l'éducation donnée à leur enfant. Ils sont reconnus comme étant les 1ers éducateurs de ces derniers.

En tant que professionnels, nous ne devons pas nous substituer à eux. Notre rôle est d'accueillir l'enfant en lien étroit avec les parents, dans le respect de sa personne, de ses besoins, de son développement.

A ce titre, **parents et professionnels sont Co-éducateurs.**

Aussi, nous veillerons à respecter les choix éducatifs que vous aurez fait pour votre enfant afin d'assurer une cohérence dans la continuité de sa prise en charge.

B- Participation des familles

Les parents peuvent pénétrer dans les espaces de jeux (en mettant les sur-chaussures prévues à l'entrée). Ils ont également la possibilité d'entrer dans les sanitaires pour y accompagner leur enfant si besoin ou pour accéder à sa pochette personnelle.

L'accès au dortoir ne se fait qu'avec l'aval d'un membre de l'équipe.

Les parents sont conviés à des temps festifs et des temps de réflexion organisés au cours de l'année.

Nous pourrions être amenées à solliciter des parents à l'occasion de certaines sorties tel que le carnaval.

La place des parents est reconnue et respectée par l'équipe.

C- Travail en partenariat et en réseau

L'établissement peut être amené à travailler avec différents partenaires et en réseau.

La direction œuvre avec les partenaires institutionnels tels que le service PMI, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'avec la Caisse d'Allocations Familiales.

L'équipe est amenée à travailler en collaboration avec différents travailleurs sociaux tels que l'assistante sociale de la Circonscription d'action Sociale de secteur, des éducateurs, psychomotricien ou pédopsychiatre du CMPP-CAMSP AIDAPHI de Châteauroux lors d'intervention autour de la prévention et avec l'association « Affiche La Couleur » de Le Blanc dans le cadre de l'accueil d'un enfant ayant des besoins spécifiques.

Afin de mettre en œuvre le projet pédagogique, la structure fréquente régulièrement la ludothèque de DOUADIC et la médiathèque d'Azay-le-Ferron.

Chaque mois, le multi accueil reçoit la responsable de la médiathèque de Martizay pour une animation lecture et pour renouveler les ouvrages empruntés.

Enfin, chaque année en juin, la structure sollicite l'école maternelle de Mézières en Brenne pour organiser une à deux matinée(s) « découverte » pour les enfants qui seront prochainement scolarisés.

D- Accueil des stagiaires

Le multi accueil Bouts d'Ficelles s'efforce de répondre favorablement à l'ensemble des demandes de stages non gratifiables des personnes majeures qui se sont engagées dans un cursus de formation dans le secteur de la Petite Enfance (à hauteur d'un seul stagiaire par période).

Afin de faciliter l'intégration de ces derniers au sein de l'équipe d'accueil, la responsable de la structure remet le livret d'accueil, élaboré par l'ensemble du personnel, ainsi que le projet d'établissement au futur stagiaire au cours du premier entretien.

L'accueil des stagiaires est annoncé par voie d'affichage à l'entrée de la structure.

Dans un souci de relation de confiance avec les parents, le stagiaire est présenté aux familles, même si celui-ci ne peut prendre d'initiatives auprès des parents et que ses responsabilités restent limitées.

E- Dispositions particulières

- Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes a publié une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant constituant un engagement sur les valeurs défendues par la France pour l'accueil de la petite enfance. Ce texte-cadre développe « *dix grands principes pour accueillir les jeunes enfants et leurs familles, de la naissance à trois ans* ». Ce texte est affiché à l'entrée de la structure afin que tous les professionnels de la petite enfance puissent se l'approprier, l'appliquer et la faire vivre.

- Dispositions particulières pour l'accueil d'un enfant en situation de Handicap ou d'une maladie chronique :

Un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique peut être accueilli jusqu'à ses cinq ans à condition qu'un protocole d'accueil individualisé soit mis en place avec les familles et le médecin référent.

Ce protocole prévoira les dispositions médicales à prendre mais aussi éducatives et horaires pour l'accueil en toute sécurité de l'enfant et du groupe.

À la demande du médecin, et en dehors de toute maladie contagieuse, un enfant peut être amené à recevoir des soins d'un personnel médical extérieur (infirmier, kinésithérapeute, etc....)

La Directrice doit en être avertie afin d'organiser cette intervention qui ne doit pas nuire à la qualité de l'accueil du groupe.

Dans une quête permanente d'amélioration de la qualité de l'accueil de chaque enfant, la mise en place d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) peut être envisagée avec la famille en partenariat avec les éventuels établissements spécialisés intervenant auprès de l'enfant.

En recueillant les attentes spécifiques des parents sous forme d'objectifs, le multi accueil peut déterminer les moyens nécessaires à cet accueil et évaluera périodiquement les actions mises en place.

Cette démarche permet également d'harmoniser l'ensemble des pratiques et de favoriser une cohérence au niveau des différentes interventions.

La structure porte une attention particulière à l'accueil d'enfants dont le parent :

✓ est engagé dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle,

Ou

✓ est confronté à des problématiques liées à des situations de fragilité (dont les ressources sont inférieures au montant du Rsa).

Conclusion

Le multi accueil Bouts d’Ficelles a voulu établir ce projet pédagogique, pour aboutir d’une part à une cohérence au niveau de l’éducation de vos enfants et d’autre part, pour vous permettre à vous, parents, d’avoir un aperçu global du type d’activités proposées et plus précisément de leurs objectifs.

